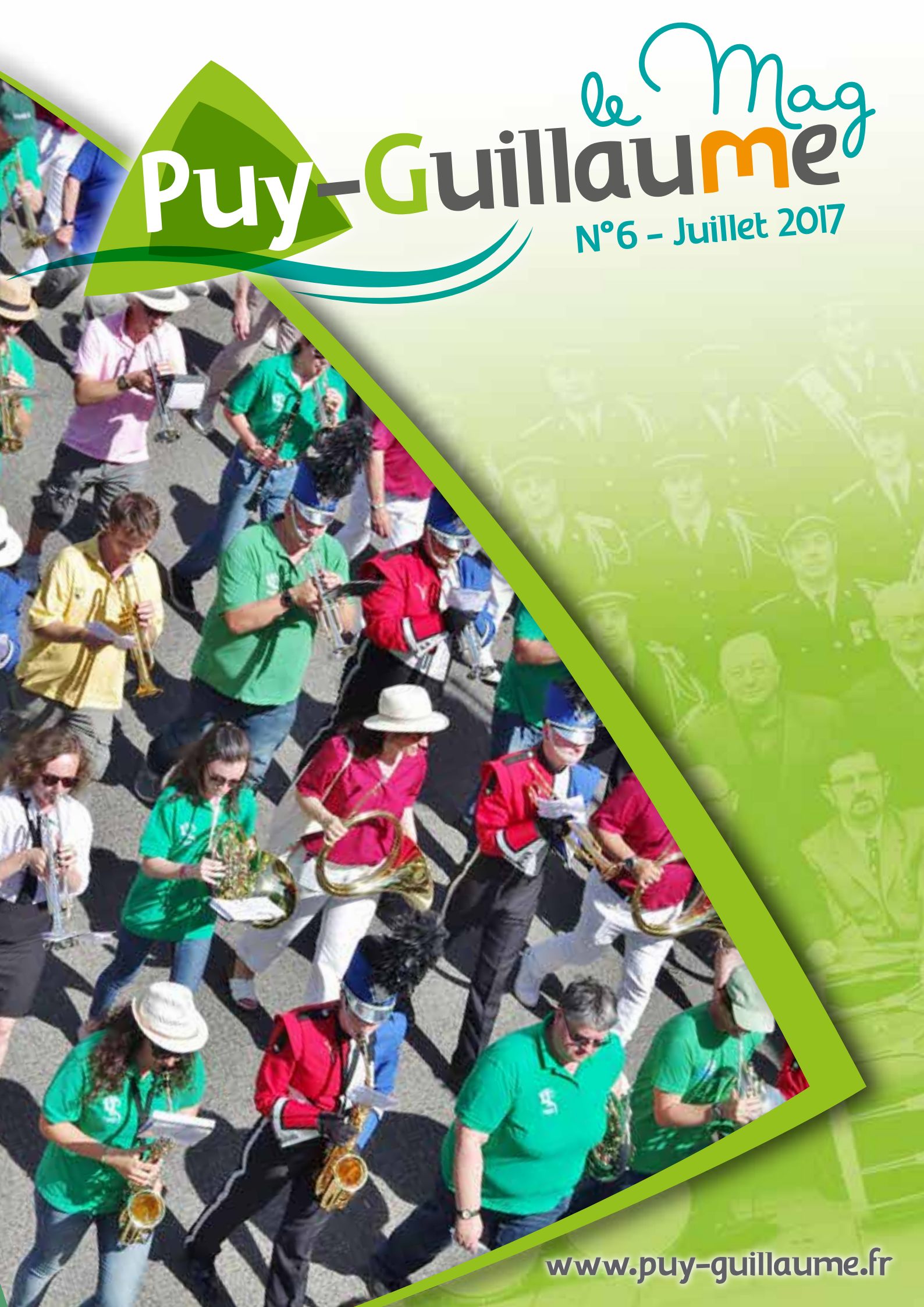


Puy-Guillaume

le Mag
N°6 - Juillet 2017



www.puy-guillaume.fr

Etat Civil

Médaillés 2016

Naissances :

Le 08 janvier : Clément MELEY
Le 09 janvier : Léo HIMONNET
Le 09 janvier : Lola ROUX
Le 08 février : Yvan BOISSIERES
Le 09 février : Eden PLANCHE
Le 18 février : Sarah GUILLAUMIN
Le 22 mars : Maylone WARNER
Le 02 avril : Luna COULOUMY
Le 14 avril : Léo VALLE
Le 09 mai : Leyla DUARTE

Mariages :

Le 18 février : Aurélien GOYARD et Mélanie RIMBAUD
Le 25 mars : Noël VIALATTE et Claude RANGLARET

Décès 2016 :

Le 15 octobre : Henri CADILLON, veuf, 101 ans
Le 28 décembre : André BOURRIER, époux, 93 ans

Décès 2017 :

Le 03 janvier : Annie MASNADA, épouse ANDRE, 68 ans
Le 06 janvier : Alice DEBOST, veuve GUGLIELMINI, 96 ans
Le 28 janvier : Raymond PERCHE, veuf, 88 ans
Le 29 janvier : Augusta GIMEL, veuve PAGAND, 95 ans
Le 31 janvier : Raymonde CITERNE, veuve GOLIARD, 94 ans
Le 1^{er} février : Yvette TOURNAIRE, veuve CHALET, 87 ans
Le 02 février : Jean MANARANCHE, veuf, 83 ans
Le 08 février : Marie Julienne CORRE, veuve CHONIER, 98 ans
Le 09 février : René RENARDIAS, 92 ans
Le 21 février : Fernand AVINAIN, 83 ans
Le 22 février : Ginette JEAN BAPTISTE, 86 ans
Le 16 mars : Léonie ZAMPERINI, veuve PINGUET, 90 ans
Le 08 avril : Juliette MALAVAL, veuve PACAUD, 90 ans
Le 16 avril : Jean Paul FERRIER, veuf, 69 ans
Le 28 avril : Irène SAUVANET, veuve SOULIER, 90 ans
Le 28 avril : Denise FRAISSE, célibataire, 97 ans
Le 07 mai : André CHEVARIN, divorcé, 69 ans

Comme il est de tradition, chaque année, à l'occasion de la cérémonie des vœux, il est procédé à la remise des différentes distinctions auxquelles sont éligibles les employés municipaux.

Au nom de Madame la Préfète du Puy-de-Dôme, le Maire a décerné les médailles régionales, départementales et communales, à :

François DREVET échelon Argent

Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe depuis le 1^{er} juillet 2014.

Pour 20 années de service entièrement passées à Puy-Guillaume.



Patricia ROBIN échelon Argent

Attaché principal depuis le 1^{er} novembre 2015.

Pour 20 années de service débutées à Charnat, puis à Puy-Guillaume.



Evelyne BARGOIN échelon Vermeil

Adjoint administratif de 2^{ème} classe depuis le 1^{er} janvier 2016 au sein du Foyer Logement "Le Colombier".

Pour 30 années de service entièrement passées à Puy-Guillaume.



Jeannine CORNILLON échelon Vermeil

Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe depuis le 1^{er} janvier 2007.

Pour 30 années de service entièrement passées à Puy-Guillaume.



Christian LEHMANN échelon Vermeil

Il a servi sous les drapeaux en tant que sous-officier de gendarmerie pendant 24 années et a terminé sa carrière à PUY-GUILLAUME, au sein de la brigade départementale de Gendarmerie.

Garde Champêtre Chef DEPUIS le 1^{er} avril 2015
Pour 30 années de service entièrement passées à Puy-Guillaume.



CAMPING PISCINE SAISON 2017

La piscine municipale sera ouverte tous les jours de 11 h à 19 h du samedi 17 juin jusqu'au dimanche 04 septembre inclus.

La municipalité a recruté 2 maitres-nageurs et 8 agents d'accueil qui se relayeront pour assurer l'ouverture au public durant toute la saison estivale.

Deux agents techniques municipaux seront également présents pour l'entretien quotidien des bassins et des locaux, ainsi qu'un agent de sécurité.

Chères Puy-Guillaumoises, Chers Puy-Guillamois

C'est toujours avec plaisir que je reviens vers vous pour vous présenter notre bulletin bisannuel. Vous y trouverez nos principales actions ainsi que les grands moments du premier semestre 2017.

Notre commune était jusqu'au 1^{er} janvier 2017 le pôle central de l'intercommunalité mise en place en 2010 sous le nom de "Entre Allier et Bois Noirs".

Aujourd'hui, suite à la loi NOTRe d'Août 2015, cette communauté de communes est fusionnée aux communautés du "Pays de Courpière", de la "Montagne Thiernoise" et "Thiers Communauté" ; ce nouvel EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), portant le nom de "Thiers Dore et Montagne" est présidé par Tony Bernard, maire de Châteldon et président du Parc Livradois Forez.

Quels changements pour les administrés ?

En réalité, cette réforme voulue par l'Etat, génératrice d'un travail assez colossal pour les élus, n'apporte pas de profondes mutations au niveau de chaque puy-guillaumois, surtout en ce qui concerne la fiscalité des ménages. Si les taux de la fiscalité communale demeurent inchangés, les taux intercommunaux, bien qu'en augmentation, ont été maîtrisés.

Ainsi, un administré verra sa taxe d'habitation augmenter de 0,49 % et la taxe foncière non bâtie de 1,07 % tandis que le taux de la taxe sur le foncier bâti restera inchangé, de même que le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Les entreprises, quant à elles, enregistreront une augmentation de 1,25 % de leur fiscalité.

Concernant nos actions dans Puy-Guillaume, vous avez pu le remarquer, les travaux vont bon train dans le centre-bourg : les travaux d'adduction d'eau potable rue Émile Zola ont été réalisés pendant que se faisait la mise aux normes de l'éclairage public avant la programmation de la baisse nocturne d'intensité pour l'an prochain.

Viennent de débuter les travaux de la rue Ernest Laroche qui donneront une autre image d'entrée de ville, côté Châteldon, et qui offriront une large sécurité aux nombreux piétons et cyclistes qui l'empruntent.

Dès l'automne commenceront les travaux d'accessibilité et de restructuration de la mairie. Sans pour autant délocaliser les services, ce chantier important devrait occasionner quelques dérangements pour le personnel, comme pour les administrés. Nous nous en excusons par avance.

Au moment où vous recevrez ce bulletin, vous vous apprêtez à participer aux nombreuses animations estivales préparées par les associations, toujours fidèles au poste, aux côtés du Comité d'Animation de Puy Guillaume.

Mais ces moments essentiellement festifs et de loisirs n'occulent pas la nécessité de l'action sociale que nous nous efforçons de tenir par le biais du CCAS et les animations de la semaine bleue ou les ateliers organisés cette année encore.

Au sujet de l'action sociale, je souhaite répondre à celles et ceux qui s'adressent à moi de manière souvent anonyme pour me faire part de leur désarroi devant les difficultés financières : qu'ils sachent que je suis prêt à les accueillir pour les écouter et les orienter vers des solutions existantes, possibles, par l'intervention du CCAS.

Maintenant, je vous invite à tourner les pages de ce magazine pour découvrir de façon plus détaillée l'action de notre Municipalité, œuvrant toujours avec le souci de conduire Puy-Guillaume dans la voie du progrès et du bien-être.

Cordialement à tous.

Le Maire
Bernard VIGNAUD

SOMMAIRE

Etat Civil

Vie Municipale 2

Festivités 6

Social 8

Jeunesse 10

Culture 12

Vie Associative 14

Travaux 16

Intercommunalité 20

Directeur

de la publication :
Bernard VIGNAUD

Rédaction:

la commission vie locale,
les services, les associations.

Crédit photo:

Lionel DUPERRAY,
Mairie et associations

Conception et impression :

ADEQUAT EDITIONS
Le Noyer d'Auvergne
Route de Vichy - 63290 Puy-Guillaume.

Tirage : 1700 exemplaires
dépôt légal à la parution.

Photo de couverture : Lionel Duperray
Défilé pour les 130 ans des Enfants de la Dore

BUDGET 2017

Maitriser l'évolution des dépenses, une nécessité qui ne se fait pas au détriment de la qualité de vie des Puy-Guillaumois.

Un défi au quotidien qui trouve sa traduction au moment du vote du budget.

L'incertitude à laquelle sont confrontées les collectivités locales depuis plus de trois ans n'épargne pas la commune de Puy-Guillaume. Cependant, entre ambition et économie, la commune de Puy-Guillaume continue à investir pour le futur de ses enfants tout en maintenant les équilibres financiers qui en font l'une des communes les mieux gérées du département.

Le vote du budget est un moment particulier de la vie des communes. Puy-Guillaume ne fait pas exception à la règle. Le budget que les élus ont bâti pour 2017, est emprunt d'une volonté politique forte qui peut être résumée de la façon suivante :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services apportés à la population ;
- Ne pas augmenter la fiscalité communale : cette année encore le taux de la part communale n'augmentera pas ;
- Contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- Continuer à maintenir un niveau d'investissement important afin d'entretenir et de moderniser le patrimoine bâti, les équipements et espaces publics.

Des leviers pour atteindre ces objectifs

Le budget de fonctionnement s'équilibre à **8,8 millions d'euros**, il regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité...

Au niveau des dépenses de fonctionnement, une vigilance particulière a été portée aux charges générales qui ont été **réduites de 11%** et aux charges de personnel également réduites depuis 2015 de plus de 120 000€.

Au niveau des recettes, faut-il le rappeler, la commune dispose d'un confortable « bas de laine » qui, cette année encore, a été maintenu à 4,5 millions d'euros. Les dotations de l'état baissent, inéluctablement. Grâce à une gestion rigoureuse, un excédent de gestion a été dégagé et à **permis de virer 1,44 million d'euros à la section d'investissement**, pour renforcer les capacités d'investissement de la commune.

Le budget d'investissement s'équilibre à **3,9 millions d'euros**. Il regroupe les dépenses de travaux et d'équipement de la collectivité, le remboursement du capital de la dette...

Pour cet exercice, les recettes d'investissement sont constituées par :

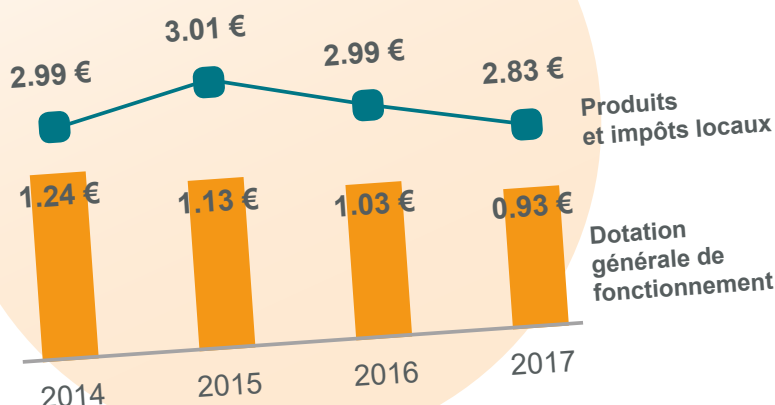
- Un emprunt de 700 000,00 € pour financer l'opération de rénovation et d'accessibilité de la Mairie
- Le remboursement du FCTVA qui devrait être de 101 004,00 €
- De subventions inscrites au BP 2017 pour 508 356,61 €
- Un excédent de fonctionnement capitalisé de 844 636,48 €
- Un virement en provenance de la section de fonctionnement pour 1 449 002,49 €
- Un excédent reporté de l'année 2016 de 244 670,09 €

Les principaux projets de l'année 2017 sont les suivants :

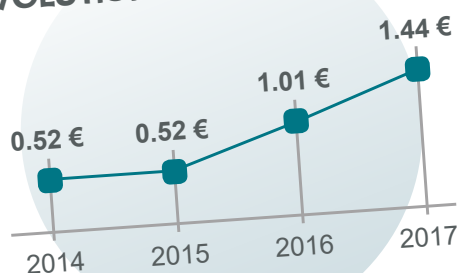
- Réfection des pluviales rue Ernest Laroche :	220 065,00 €
- Programme de réfection des voiries :	90 000,00 €
- Aménagement des abords du collège et création de parkings :	353 365,00 €
- Rénovation énergétique et accessibilité de la Mairie :	980 000,00 €
- Abaissement lumineux :	60 000,00 €
- Etude pour la construction d'un complexe sportif et culturel :	150 000,00 €
- Etude pour la recherche de fuites d'eau sur le réseau :	77 000,00 €
- Acquisition d'une balayeuse de ville :	136 000,00 €

ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ : Origine et évolution des ressources de la commune

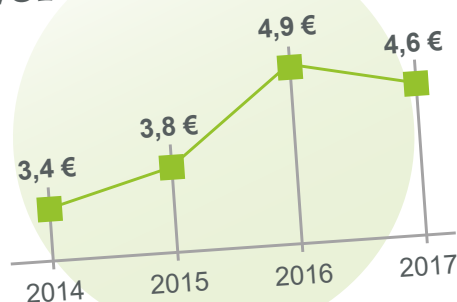
Sommes
en millions d'euros



ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE :



ÉVOLUTION DES RÉSERVES :



VISITE DES ÉLUS

Le Maire et son conseil municipal en visite dans les villages

“La démocratie se nourrit de la proximité”. C’est en tout cas la conviction des élus de Puy-Guillaume qui se rendent, très régulièrement, au plus près des administrés, parfois même à domicile afin d’écouter et recueillir les attentes de chacun.

Les élus ont rencontré, ces dernières semaines, les habitants des Bardins, des Piottes, de Bonhomme à la Pique, la Loge, chez Claude, de Cottard et Terre-Dieu aux Montagniers, sans oublier le Pas, chez Dolas et chez Perrot. Beaucoup de convivialité lors de ces visites qui ont permis aux administrés de faire part de leurs soucis, mais aussi de leur satisfaction. Ce qui préoccupe de nombreux Puy-Guillamois, c’est la vitesse excessive des automobilistes aussi bien sur les chemins qui traversent les villages que sur les routes départementales. Autre sujet d’inquiétude, les récents cambriolages dont se préoccupe notre gendarmerie. Bernard Vignaud a communiqué des informations sur la fusion des communautés de communes, la taxe d’enlèvement des ordures ménagères, le passage de la commune en zone de revitalisation rurale (ZRR) et sur bien d’autres sujets. L’équipe municipale remercie tous ceux qui sont venus à sa rencontre pour la courtoisie des échanges et la cordialité de l’accueil.



PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Quelques règles élémentaires de sécurité qu'il est toujours bon de rappeler

En cas de cambriolage, appeler la gendarmerie en composant le 17 ; surtout ne pas prendre de risques au cas où les voleurs seraient toujours présents ; préserver les scènes, indices et lieux du délit ; faire opposition aux cartes bancaires ; privilégier le recueil d'éléments d'identification.

C'est en substance le message qui a été délivré devant la cinquantaine de personnes présentes, lors de la soirée d'information sur la prévention des cambriolages organisée en mairie de Puy-Guillaume

Le major Merlino, commandant la communauté de brigades de Puy-Guillaume-Maringues, a rappelé que les cambriolages sont en augmentation et concernent plus particulièrement les vols de petits véhicules.

Un documentaire vidéo a décrit les attitudes à avoir en cas de cambriolage. Le major Merlino a répondu à certaines interrogations relatives aux alarmes, détecteurs de présence, éclairage public, voisins...

La représentante de la gendarmerie rappelait enfin l'opération "Tranquillité vacances" afin de faire surveiller son domicile pendant son absence.



LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Une exigence pour que vive la démocratie

Puy-Guillaume veut lutter contre l'oubli. Pour que nos jeunes concitoyens comprennent et se souviennent des sacrifices qui ont été faits par les générations passées, le conseil municipal a choisi de dénommer des lieux passants par des appellations historiques... "Jean Moulin", "19 mars 1962".

Jean Moulin a déjà une rue à Puy-Guillaume où une plaque commémorative avait été érigée en 1983. Puis un square lui a été dédié en 2010, celui jouxtant la Maison Roche. La place nouvellement créée devant l'école maternelle et le relais d'assistantes maternelles n'avait pas encore de nom. Le conseil municipal dans sa séance du 1^{er} mars 2016 a alors choisi que ce lieu de passage très fréquenté par la jeune génération, enfants et parents, prenne le nom de Jean Moulin, héros de la Résistance et qu'une stèle y soit érigée à

sa mémoire. Lors de la même séance du conseil, il fut décidé que le square de l'avenue Anatole France serait débaptisé et deviendrait le "square du 19 mars 1962", répondant ainsi à l'attente de la FNACA. Deux stèles sont en cours de réalisation. Nous avons fait appel à des entreprises de la région : Philippe Marpillat, tailleur de pierre à Condat-les-Montboissier et Nathalie Wanegffelen, sculptrice de Saint-Amant-Roche-Savine. Nous avons associé aux projets une émailleuse sur lave, Marie-Alix Delaire d'Ennezat. Une subvention de 1600 € a été accordée par le Ministère des Anciens Combattants pour la réalisation de la stèle Jean Moulin et la FNACA a fait un don de 500 € pour celle du "19 mars 1962". L'inauguration de ces deux stèles du souvenir aura lieu le 15 octobre, lors d'une importante cérémonie avec prise d'armes.



Vos Élus communautaires

La toute nouvelle gouvernance de notre nouvelle intercommunalité a acté la création de 11 commissions consultatives, thématiques, composées des élu(e)s municipaux des 30 communes du nouveau territoire communautaire. Ces commissions auront pour rôle d'éclairer les élu(e)s sur des problématiques de secteurs d'activités pour lesquels l'EPCI peut exercer une action ou développer ses compétences. Elles ne seront pas des lieux de décisions, mais de préparation des décisions pour le bureau et le Conseil Communautaire.

L'implication des élus de Puy-Guillaume est importante :

Economie-Mobilité

Cécile DE REVIÈRE
André DEBOST
Michel MOUREAU

Projets structurants

Alexandra VIRLOGEUX
Bruno GUIMARD
Michel MOUREAU
Patrick SOLEILLANT

Moyens généraux

Cécile DE REVIÈRE
Alexandra VIRLOGEUX
Jean-Michel GOURCY
Patrick SOLEILLANT

Services à la population

Annick GUYONNET
Pépita RODRIGUEZ
Bruno GUIMARD
Michel MOUREAU

Environnement, agriculture, forêt

Bernard MELEY

Déchets ménagers

Michel MOUREAU

SPANC, gestion de l'eau et des énergies

Lionel CITERNE
Bernard MELEY
Patrick SOLEILLANT

Santé

Pépita RODRIGUEZ

Interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique

Une mesure pour la tranquillité de chacun

Pour la deuxième année consécutive, le Maire vient de signer un arrêté interdisant la consommation de boissons alcoolisées, du 1^{er} juin au 31 décembre 2017, de 14 heures à 5 heures du matin, sur les voies, places et dans lieux publics de la ville. Cette interdiction ne s'applique pas aux manifestations locales où la consommation d'alcool a été autorisée au préalable par l'établissement d'un débit de boisson suite à une demande effectuée en Mairie ainsi que pour les établissements (restaurants et bars) et leurs terrasses.

Pratique

Sortie de territoire

Le document de sortie de territoire est indispensable pour un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale. Ce dernier peut être imprimé via internet sur le site "monservicepublic.fr" et doit être accompagné de la copie de la carte d'identité ou du passeport valide d'un des représentants légaux ainsi que de la pièce d'identité du mineur. Aucune démarche n'est à effectuer en Mairie.

Cartes d'identité (CNI)

Depuis le 21 mars dernier, les cartes d'identité sont établies par les seules mairies munies d'un dispositif de recueil biométrique, (22 sur les 367 que compte le département), ce qui est le cas de notre commune. Nous sommes donc dans l'obligation de réaliser les cartes d'identité pour les habitants de toutes les communes limitrophes.

ACCUEIL UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

La carte d'identité reste gratuite sauf pour les pertes ou vols.

Les pièces à fournir sont :

- deux photos d'identité récentes.
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents.
- Ancienne carte d'identité, à défaut la déclaration de perte ou de vol.
- Pour une première demande, la copie intégrale de l'acte de naissance.

Pour les personnes mineures, fournir en plus les cartes d'identité des parents.

Les cartes d'identité sont désormais valables 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs.

Il est impératif que les demandes de rendez-vous soient anticipées.

Recensement militaire

Les jeunes de 16 ans doivent venir se faire recenser en Mairie, munis de leur pièce d'identité valide ainsi que du livret de famille des parents à jour.

Festivités



FÊTES DE JUILLET

40 ans ! Ça se fête...

Cette année, les fêtes de juillet de Puy-Guillaume souffleront leurs 40 bougies. Nous ne doutons pas que toute l'équipe du CAP-G, soutenue par les associations locales et les bénévoles aura concocté un programme digne de cet anniversaire. Nous savons déjà que le 13 juillet défilèrent des groupes de renommée internationale parmi lesquels "DRUM & BUGLE CORPS" venu des Pays-Bas avec ses 70 musiciens

Le bal populaire sera animé par le grand orchestre "Laure FORESTIER". Programme complet disponible auprès du CAP-G.



21 JUIN

“FAITES DE LA MUSIQUE”

La 7^{ème} Édition de la Fête de la Musique organisée par la radio VARIANCE FM a eu lieu le mercredi 21 juin 2017.

Cette année, la chanteuse Clem', originaire de Thiers, et le groupe auvergnat "Les Bombes Humaines" se sont retrouvés sur le podium de la place Jean Jaurès.

Entre compositions personnelles et reprises, les chansons ont annoncé le début d'un été festif dans la cité verrière.



MARCHÉ NOCTURNE

Le traditionnel marché nocturne organisé par la municipalité a eu lieu le vendredi 30 juin. De nombreux exposants, artisans d'art, producteurs du terroir, brocanteurs et particuliers étaient installés rue Joseph Claussat, Place Francisque Dassaud et place de la Mairie. Une paëlla géante a été servie par l'Union des commerçants. L'animation musicale était assurée par la société musicale : "Les Enfants de la Dore" et sa toute nouvelle formation...



TÉLÉTHON 2017

Une volonté de faire vivre la solidarité

Après avoir porté le projet d'installer le Téléthon sur la commune, la municipalité a passé le relais aux associations tout en gardant une implication active dans l'organisation de cette manifestation nationale.

Pour cette 4^{ème} édition, les élus ainsi que les associations ont décidé de créer une commission organisatrice pour cet événement.

Ce groupe de travail, composé d'élus, de membres de chaque association et de membres des services techniques et administratifs bénévoles, aura pour objectif de définir les activités proposées, les lieux et les horaires de chacune d'entre elles, d'établir un plan élargi de communication et de regrouper tous les moyens techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'évènement.

Chaque activité sera ensuite encadrée par des membres d'association sur des créneaux horaires bien définis.

En globalisant l'organisation et l'encadrement, les sommes récoltées le seront au nom de l'ensemble des bénévoles des associations.

Cette commission se mettra au travail à la fin de l'été afin de proposer un programme attractif dès le mois de novembre. Rendez-vous le 1^{er} et le 2 décembre 2017... On vous attend nombreux pour découvrir les nouvelles animations... Avec toujours l'objectif de passer la barre des 10 000 € à reverser à l'AFM Téléthon.



FÊTES DE LA SAINT-BARTHÉLEMY

Un rendez-vous estival qui va compter

La volonté de la nouvelle équipe municipale était de relancer les festivités de la Saint-Barthélemy.

Un pari qui semble bien parti...

La fête patronale de la Saint-Barthélemy se déroulera du vendredi 18 au dimanche 20 août. Le coup d'envoi de ces festivités sera donné vendredi à 19h00, par la course cycliste semi-nocturne, organisée en partenariat avec le Club Avenir Cycliste de Cusset. La fête se poursuivra tout le week-end avec de très nombreux stands et manèges qui prendront le relais, place Jean Jaurès. Le samedi soir, après le succès de l'an passé, le Comité d'Animation proposera de nouveau un repas moules-frites dès 19h30, à la salle des fêtes. Il sera suivi, à la tombée de la nuit, d'une animation pyrotechnique sur la place de la mairie.



RETOUR SUR UN SEMESTRE DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION SOCIALE

La prévention sociale représente un enjeu majeur ayant des objectifs économiques propres à réduire les dépenses de santé, mais aussi et principalement un enjeu humain correspondant à une meilleure prise en charge des souffrances liées au vieillissement et à la maladie. La municipalité et le CCAS œuvrent ensemble pour des réponses adaptées.

Conférence sur les aidants familiaux :

Le 9 mars 2017, l'association DU RÉPIT POUR LES FAMILLES et Pascale BRUN, médecin généraliste à Puy-Guillaume, ont expliqué à la quarantaine de personnes présentes l'importance de l'aidant familial pour le médecin, car il est un lien précieux entre le médecin et le patient. L'aidant familial est souvent oublié dans la prise en charge comme l'a déploré le Dr. Pascale BRUN.

Actions prévention pour les séniors :

L'atelier Activ'Méninges,

a permis aux participants de travailler des méthodes préventives pour entraîner, stimuler et renforcer les mécanismes de leur mémoire par des exercices ludiques proposés par Vanessa Sanchez, l'animatrice de la Mutualité Française d'Auvergne. L'atelier a permis aussi de créer des liens sociaux et à la fin des 17 séances, les participants se sont tous retrouvés, le 28 février dernier, au restaurant Beau Rivage pour partager un moment de convivialité.

L'atelier retraite et bonne fourchette

Les 14 participants à l'atelier se sont retrouvés durant 4 semaines tous les jeudis, de 9 h à 14h, autour d'Aurore Vial, diététicienne intervenant pour la Mutualité Française d'Auvergne. L'objectif de cet atelier a été le partage des savoir-faire culinaires et Aurore Vial a fait le lien entre alimentation et santé dans ses cours théoriques où elle a expliqué que les séniors présentent trop souvent des carences dues à une mauvaise alimentation. Les participants ont cuisiné les repas en tenant compte des conseils diététiques d'Aurore puis ont dégusté tous ensemble les différents plats.

Un second atelier sera mis en place au moment de la semaine bleue.

Annonce

2^{ème} Semaine bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées) édition 2017.

Le CCAS a organisé la première édition de la semaine bleue en 2016 qui a remporté un vif succès. Pour la deuxième édition, le programme est en cours d'élaboration et rendez-vous est donné à tous ceux qui souhaiteront participer, du **2 au 7 octobre 2017**. La clôture se fera le samedi 7 octobre par un concert. Les programmes seront disponibles à l'accueil de la mairie, sur le site internet de la commune, et par affichage dans les commerces.



Dr Pascale BRUN
Robert Martinez, président de l'association
Pépita Roriguez, Vice Présidente du CCAS
Amandine Thevenot, Assistante Sociale.



Activ'Méninges



Retraite et bonne fourchette

BRÈVES

Permanences juridiques gratuites du CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles) pour le 2^{ème} trimestre 2017 au Centre Social, Maison Roche à Puy-Guillaume.
Permanences de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) tous les mardis de 13 h 30 à 14 h 30 au Centre Social, Maison Roche, à Puy-Guillaume (pas de permanence durant les vacances scolaires).

ANIMATION AU "COLOMBIER"

Sortie au Garden Palace

Jeudi 13 avril, les pensionnaires du "Colombier" et des personnes âgées externes à la résidence se sont rendus par le car à Orcet pour un déjeuner spectacle. Ils ont pu apprécier un récital de chansons avec Guilaine Laure et Alain Chanone, des tours de magie, les péripéties d'un sosie de Coluche et pour clôturer cette journée, découvrir les danseuses de revue.

Cette sortie a été intégralement financée par le forfait autonomie dispensé par le Conseil Départemental.



Le marché aux plants

L'association Colomb' âges 63 a organisé son 1^{er} marché aux plants le samedi 06 mai 2017, dans les locaux de la résidence. Malgré un temps maussade, les amateurs de jardinage étaient au rendez-vous. Cette manifestation a été faite en partenariat avec La Boutique Fleurie et l'association Ludivers qui a animé l'après-midi autour de jeux géants en bois.

Devant le succès remporté, une nouvelle édition devrait avoir lieu en 2018.

LE SECOURS CATHOLIQUE

Par leurs actions quotidiennes, les bénévoles du Secours Catholique sont attentifs aux situations de détresse, souvent discrètes, mais non moins réelles en milieu rural.

L'équipe du Secours Catholique de Puy Guillaume se compose d'une responsable et d'une dizaine de bénévoles. C'est une association caritative qui a pour mission d'agir et de venir en aide aux personnes démunies, en état de précarité matérielle, ou morale, de manière temporaire ou sur de plus longues périodes. Elle veut agir au cœur de la population en travaillant avec les services sociaux (assistante sociale de Puy Guillaume et assistante sociale du Conseil Départemental, circonscription de Thiers).

Leurs nombreuses actions au profit des plus défavorisés : marché nocturne de Puy Guillaume, vente de sapins de Noël avec le Lions Club de Thiers, vente de bougies de Noël,

remise de colis alimentaires, arbres de Noël pour les enfants, aides aux enfants en difficulté scolaire, rencontres à domicile des personnes isolées ou dans le besoin, visites dans les maisons de retraite, distribution gratuite de vêtements... Des journées champêtres sont organisées à Châteldon, Randan, au mini-golf de Vichy. Un atelier de cuisine se met en place avec la Banque Alimentaire et la pisciculture Le Moulin de la Charme à Puy Guillaume. Pour remplir la mission qu'elle s'est donnée, l'antenne de Puy Guillaume recherche des bénévoles avec lesquels elle pourra essayer de construire une société plus juste et plus fraternelle.

Le Secours Catholique peut être contacté au :

60 rue Joseph Claussat, Téléphone : 06 30 28 50 48.

Permanences :

(2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois, de 16 h à 17 h 15).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Livraison d'un véhicule adapté

Les personnes à mobilité réduite dépendent fortement de leur entourage et leur liberté est, par définition, restreinte. Grâce à l'acquisition d'un véhicule adapté, les choses changent.

Depuis le mois d'avril, le Centre Communal d'Action Sociale permet aux résidents à mobilité réduite du Foyer-Logement et de l'EHPAD du Colombier de bénéficier d'un véhicule adapté permettant d'installer, à l'arrière, jusqu'à 4 personnes munies d'un fauteuil roulant, et 3 autres assises à l'avant.

Sur un total de 80 pensionnaires, douze sont dépendants de leur fauteuil et peuvent ainsi être transportés chez le dentiste, l'audioprothésiste ou d'autres médecins spécialistes. Ce véhicule, d'un coût de 36 133,62€ et subventionné à hauteur de 7 000 € par la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail sert également pour se rendre à de multiples activités.

Nouveau ! SPASAD

Né de la fusion de deux services du SIAD

Le Syndicat intercommunal d'Aide à Domicile (SIAD) de Puy Guillaume a répondu à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le but d'améliorer l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. Les deux services "Soins à domicile" et "Aide à domicile" ont été réunis pour former un Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD). Dans de nouveaux locaux, situés Place Francisque Dassaud, ce sont 104 aides à domicile qui apportent une aide quotidienne à 405 personnes - 20 aides-soignantes qui assurent les soins de 71 patients.



TABLEAUX INTERACTIFS

Apprendre avec les outils de son temps

Après six mois d'utilisation des VPI (vidéo projecteur interactif) par les enfants de l'école élémentaire François Mitterrand et leurs enseignants, nous avons souhaité tirer un premier bilan sur l'usage de l'investissement. Retour d'expériences.

L'initiative revient aux élus et plus particulièrement au premier d'entre eux qui, dans un passé pas si lointain, avait pu expérimenter l'outil avec ses élèves du collège. "Je pensais que les enfants de primaire pouvaient utilement bénéficier du même équipement que leurs aînés... mais en mieux" confie Bernard Vignaud qui voit aussi dans cette technologie une continuité pédagogique entre les différents cycles.

Après une présentation des différentes possibilités existantes sur le marché et une phase de concertation avec les enseignants pour définir l'outil le plus adapté, "l'affaire", était entendue, les petits Puy-Guillaumoises allaient rentrer de plain-pied dans l'ère de l'enseignement numérique. Adieu le tableau noir, devenu vert et puis blanc. Adieu la craie depuis longtemps remplacée par un "feutre" malodorant, aujourd'hui l'écopier écrit avec la pointe de son index, déplace, à pleine poignée, sans les effacer, des groupes de mots et, comble de la modernité, son tableau est connecté à l'internet et devient une fenêtre ouverte sur le monde ; source d'un savoir inépuisable.

Les maîtresses et maîtres ont très vite adopté l'outil et ne voient en lui que des avantages. "L'enfant se repère immédiatement. Par son côté ludique, le VPI capte l'attention, même des élèves les plus réfractaires à l'école..." Dans les premières semaines, l'accueil a été de l'ordre du merveilleux, la magie et le rêve entraient en classe..." affirme Valérie Goiran, institutrice en classe de CE1 et fervente défenseur de cette nouvelle façon d'enseigner. "Certes ! Cela nous demande plus de travail, nous n'avons pas reçu de formation adaptée... mais les résultats sont là et c'est bien le plus important" poursuit-elle.

Pour Gilles Chassain, directeur de l'école, l'enjeu dépasse les limites de la classe. "C'est une petite révolution dans la façon d'enseigner. Déjà 50% du temps d'apprentissage se construit autour et avec le VPI et ce n'est pas terminé" prédit-il. La révolution pourrait être bien plus importante qu'il n'y parait et il n'est pas facile de déterminer l'impact réel d'un outil aux possibilités de partage et d'échange sans autres limites que celles que nous voudrions bien lui donner. Dans les années à venir, nous assisterons certainement à des regroupements de ressources entre classes et entre les établissements. L'évaluation des enfants aussi devrait devenir plus précise et chaque compétence positivée.

Comment évaluer la place qu'occupe ce dispositif ? Certainement au regard d'une récente panne d'électricité qui fait dire au "petit Nicolas" : - la maîtresse ne peut plus s'en passer... moi non plus... !



VOYAGES SCOLAIRES

Neige, culture, arts et sciences pour les enfants de l'école primaire François Mitterrand

Grâce au soutien financier de la mairie (subvention de 21 000 €), l'association "Puy-Guillaume Jeunesse" a aidé au financement de deux classes de découverte, réduisant la participation des familles à 50 € par enfant pour la classe de neige et 20 € par enfant pour la classe scientifique. Ces deux classes ont aussi bénéficié de la participation financière de l'Amicale Laïque.

De la classe de neige à vocation sportive à la classe de découverte artistique et scientifique, nos élèves ont connu un premier semestre aux activités qui laisseront des souvenirs... Les CM2 ont découvert les joies du ski alpin dans la station savoyarde d'Arêches-Beaufort. La neige



était abondante sous un chaud soleil, face au Mont-Blanc. Ils ont dévalé des pistes de plus en plus difficiles, bien encadrés par les moniteurs de l'École du Ski Français. Ils sont tous revenus avec leur "étoile" ou "flocon" en poche. Les classes ULIS et CE1 ont séjourné dans les Combrailles, à Châteauneuf-les Bains, ce qui leur a permis de poursuivre leur projet autour de la machine de Goldeberg. Ils ont construit des personnages en bois et plastique puis les ont articulés.

CLASSE DE T.P.S. À PUY-GUILLAUME

Des "tout petits" de 2 ans en maternelle, dès la rentrée de septembre 2017

Seulement trois classes de TPS ont été créées dans le département du Puy-de-Dôme, dont une, à Puy-Guillaume. Une évolution positive pour les enfants et les familles.

Le Ministère de l'Éducation Nationale mettant l'accent sur l'accueil des "tout petits" dans les écoles, l'Inspecteur d'Académie a proposé, à la rentrée de septembre, une classe pour les enfants nés en 2015, dont les familles habitent à Puy-Guillaume et dans les communes environnantes. Le Conseil Municipal a accepté cette création. Cette classe de "Toute Petite Section" garantit le maintien du 4^{ème} poste d'enseignant qui était menacé. L'année de TPS n'exclue pas pour l'enfant l'obligation de regagner sa commune d'origine pour rentrer en petite section.



RÉPUBLIQUE EN TÊTE... RÉPUBLIQUE EN FÊTE

La République expliquée aux enfants des écoles pour une société plus civique

Quelques minutes avec les symboles de la République et le maire, une démarche simple et efficace pour rendre accessible aux plus jeunes les ors de la République... un exercice auquel Bernard Vignaud se prête avec un plaisir non dissimulé.

Les élèves de CM2 et de CM1/CM2 accompagnés de leurs enseignants se sont rendus à la Mairie pour une visite guidée des locaux. Ils ont pu découvrir la salle du conseil municipal et la salle des mariages, dans lesquelles les attendaient les symboles de la République, préalablement étudiés en classe.

À cette occasion, le Maire a pu exposer l'histoire de la mise en place de la République de la première à la cinquième et en rappeler ses valeurs et ses principes.

Ces visites sont associées à un ambitieux projet développé sur la circonscription de Thiers intitulé : "République en tête - République en fête" qui s'inscrit dans le cadre des parcours citoyen pour les élèves.

Durant 2 jours les élèves ont participé à plusieurs ateliers thématiques sur les valeurs de la République, notamment des ateliers de danse sur le thème de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, la réalisation d'œuvre sur les symboles de la République dont la création d'une Marianne, des rencontres et interviews avec des élus, un atelier cinéma avec projection de clips réalisés par les élèves de collège et de lycée...

Notre commune aura le plaisir d'accueillir cet événement en 2018, ce qui sera en temps fort de l'engagement citoyen.



LES ENFANTS DE LA DORE

130 bougies sur le gâteau... mais encore, beaucoup plus d'yeux qui brillaient de mille feux ce week-end de l'ascension

S'il existe une association qui a les faveurs de tous les Puy-guillaumoises, c'est bien celle de nos musiciens locaux, compagnons de toutes les fêtes et cérémonies que la ville organise. Il n'est pas rare d'entendre, au détour d'un défilé ou d'une fête de la musique un administré s'exclamer avec un large sourire : "les enfants de la Dore"... les enfants qu'on adore !".

130 ans d'existence pour une société musicale, cela n'a rien à voir avec le hasard, mais plutôt avec l'envie, la passion et le désir de donner toujours plus. Les musiciens des "Enfants de la Dore" ont fait honneur à leurs aînés en animant, tout au long du week-end de l'Ascension, un programme d'animation à la hauteur de l'événement.

Tout a débuté dans le centre-ville, le vendredi en fin de soirée, avec une retraite aux flambeaux en compagnie des élèves de l'école de musique, et un concert sur la place Jean Jaurès.

Le lendemain, dès 8 heures du matin, plusieurs activités ont pris place devant la mairie, une bourse musicale proposant à la vente des instruments de musique, des disques, des partitions ou du matériel de sonorisation et,

en fin de matinée un repas tripes/beefs servi à plus d'une centaine de convives. L'après-midi, par un temps estival, les Puy-Guillaumoises ont eu l'occasion d'apprécier les talents musicaux de l'Orchestre d'Harmonie de Cusset, des Batteries-Fanfars de Châteldon et de Vollore-Ville.

Pour finir cette journée, déjà bien remplie, le cadre somptueux de l'Abbaye de Montpeyroux était le théâtre d'un dîner spectacle accueillant plus de 300 personnes au rythme d'un groupe de réputation européenne, La Vaillante Show & Marching Band de Saint-Quentin, spécialisé dans le domaine de la parade et du show musical et chorégraphique.

Tous ces groupes se sont retrouvés le dimanche matin pour clôturer les festivités. Les musiciens de chaque formation se sont mélangés pour former un défilé bigarré, haut en couleur et en symboles, qui a remonté la rue Joseph Claussat avant de conclure par un concert commun devant le Kiosque.

Bernard Vignaud et le conseil municipal ont remis, à cette occasion, la médaille de la ville aux représentants de chaque groupe de participants.



EXPO PHOTO PANORAMIQUEMENT DE JOËL JUGE

La Médiathèque Alexandre Varenne a accueilli, du 10 mars au 8 avril 2017, le spécialiste de photographies panoramiques, le Cussetois Joël Juge, venu en voisin et ami. Il a exposé une trentaine de tirages de ses voyages à travers plusieurs continents, mais aussi en France ; celles-ci font découvrir son point de vue panoramique, très agréable, mais aussi pansphérique, une technique bien personnelle qu'il a développée.



TOURNÉE INTERCOMMUNALE DES "JEUNES POUSSES"

La 2^{ème} édition 2016/2017 proposée par "Entre Allier Et Bois Noirs" a posé ses valises à Puy-Guillaume le 28 février dernier.

Le spectacle DES CLICS ET DECROCHE de la Fée Mandoline a rencontré un très vif succès en enregistrant 169 entrées pour cet après midi de grande qualité.

CINÉ PARC ET CINÉ GOÛTER

Bilan 2016-2017 plein d'espoir

L'année scolaire vient de se terminer et avec elle, la fin des projections du ciné goûter qui ont remporté, cette saison encore, un vif succès, totalisant, sur l'année, 213 entrées. Les enfants retrouveront, dès les vacances de Toussaint 2017, une programmation de qualité. Le rendez-vous est pris pour la 3^{ème} édition !

En ce qui concerne les soirées films proposées, les mercredis soirs à 20 h 30, à la salle des fêtes, le bilan est tout aussi encourageant, car ce sont 606 spectateurs qui ont assisté en 2016 aux projections programmées toutes les 3 semaines.



Le très haut débit arrive à puy-guillaume

Un pas vers le désenclavement numérique pour plus d'équité sur le territoire

Auvergne Très Haut Débit vient de mandater l'entreprise CIRCET pour déployer le très haut débit sur la commune de Puy-Guillaume. C'est ainsi que ces travaux vont débuter dans le courant du mois d'août pour une durée de plus d'1 an.

Concrètement cela signifie que chaque Puy-Guillaumoise pourra au minimum bénéficier d'un accès internet à 8Mbps/s et que la plupart pourront disposer d'un accès supérieur ou égal à 100Mbps/s sur Fibre Optique. Au quotidien cela vous permettra :

- Un accès plus rapide à internet : le téléchargement de vos vidéos via une plate-forme légale ne prendra que quelques secondes. Vos jeux en ligne et en réseau seront plus fluides, la navigation sera plus confortable sur les sites notamment les sites de vente à distance.
- La possibilité de multiplier les écrans utilisés simultanément pour les usages de l'ensemble du foyer.
- La télévision en HD, les services de VoD et dans le cas des foyers raccordés en Fibre Optique, la télévision 3D le multi-programme sur multi-écran simultané.

Une toute nouvelle règle d'attribution pour plus de justice et d'équité dans la répartition des deniers publics

La municipalité a souhaité se soumettre à une règle de transparence pour l'attribution des subventions municipales aux associations. Si l'enveloppe globale reste inchangée, l'application de critères de justice amène à un rééquilibrage, explications !

Pour commencer, 3 catégories d'association ont été définies :

- Celles soumises à un forfait (associations culturelles, de loisirs, de commerce, sociales, patriotiques, d'éducation).
- Celles soumises à des critères (toutes les associations sportives)
- Les autres (sans forfait, ni critère).

Pour les associations soumises aux forfaits ou aux critères, des possibilités de bonus ont été ajoutées en fonction du nombre de leurs participations aux manifestations communales. Ainsi, une association sportive (ou culturelle...) participant aux 3 manifestations communales (défilé du 13 juillet, forum des associations, téléthon) se verra attribuer le bonus maximum en plus de sa subvention.

Pour ce qui est des associations sportives, d'autres critères ont été établis, et un pourcentage de l'enveloppe a été affecté à chaque critère :

40% de l'enveloppe totale réservée aux associations sportives sont attribués sur le critère "frais de compétition" (inscription aux championnats, arbitrage, équipement...).

30% de l'enveloppe totale sont attribués au nombre de licenciés (justifié et vérifié) tout en précisant qu'un licencié jeune rapporte 2 points, et un licencié adulte 1 point.

20% de l'enveloppe totale sont attribués à la présence d'une école de jeunes.

10% de l'enveloppe totale sont attribués aux frais d'entraîneurs.

Ainsi, nous prenons en compte qu'une association ayant beaucoup de frais de compétition a davantage de besoins financiers qu'une association ne faisant pas de championnat ; de même, une association ayant 150 adhérents n'a pas les mêmes besoins et frais qu'une association qui compte 30 adhérents.

CLUB DE L'AMITIÉ Garder un lien social

Notre Club de l'Amitié existe depuis 27 ans et compte aujourd'hui 31 adhérents qui se rassemblent tous les vendredis de 14 h à 18 h au 1^{er} étage de la Maison Roche.

Animation d'une chorale par une professionnelle et jeux de société sont au programme de ces après-midi toujours conclus par un goûter.

Cette année, il est prévu d'organiser un voyage à Lyon. Un loto aura lieu à la salle des fêtes le dimanche 19 novembre.

L'association serait ravie d'accueillir de nouveaux et nouvelles adhérent(e)s. Vous pouvez vous renseigner ou vous inscrire auprès de la présidente, Andrée Giraud, au 04 43 14 61 18.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Une organisation un peu différente pour augmenter l'attractivité

Après le succès des 2 années précédentes, la municipalité reconduit cette manifestation qui regroupe une trentaine d'associations communales, sportives, culturelles, sociales et autres afin qu'elles puissent présenter et promouvoir leurs différentes activités.

Cette année, le Forum des associations de Puy Guillaume se tiendra le samedi 2 septembre de 9 h 30 à 14 h 00, sans interruption, à la salle des fêtes.

L'après-midi sera consacré à la découverte "in situ" des activités proposées par les clubs et associations, directement dans les locaux qu'ils occupent traditionnellement. Ces "portes ouvertes" seront l'occasion de démonstrations au cœur même des structures des différentes associations.

La journée sera animée par la radio locale "VARIANCE FM".



LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE PUY-GUILLAUME

Comme un poisson dans l'eau...

Ou presque, car avec les 676 pêcheurs que compte l'association locale, les poissons n'ont qu'à bien se tenir. Plus sérieusement, l'association que préside Bernard Roux peut se féliciter de la stabilité de ses effectifs. Le nombre de cartes vendues permet de faire remonter à la Fédération Nationale plus de 38 000 € pour la gestion et la sauvegarde des milieux halieutiques. En échange, cette dernière retourne une subvention de 4 590 € que l'association s'efforce de gérer au plus près des attentes des pêcheurs locaux.

Ainsi, après des aménagements en tables, bancs, barbecue et panneau pédagogique à l'étang des grands graviers, l'association projette d'installer un poste de pêche dont l'accès sera adapté aux personnes handicapées. "Nous espérons que cet équipement sera respecté" confie le président, un peu désabusé par les nombreuses dégradations constatées sur le mobilier de l'étang.



Laborieusement, mais avec passion, les bénévoles animent ce petit monde de la pêche par des actions de repeuplement, alevinage et lâchers de truites, mais aussi par des actions plus festives avec le traditionnel beefs-tripes de mars, la fête de la pêche le premier week-end de juin, la brocante et la participation aux manifestations municipales que sont le Téléthon et le forum des associations. Une efficacité due à l'implication de chacun dans les commissions thématiques qui ont été instaurées, commission étang, eau libre et festivités.

CSPG HANDBALL

Un petit club qui montre ses ambitions

Le CSPG Handball, affilié à la Fédération Française de HandBall depuis 2003, compte actuellement 46 licenciés répartis en 2 équipes.

L'équipe sénior masculine évolue au niveau départemental. Au terme d'une très belle saison, elle a terminé 3^{ème} de sa poule et n'était pas loin de réaliser son objectif de début de saison à savoir la montée au niveau régional. Avec seulement 3 défaites sur 18 matchs, le club termine avec la meilleure attaque du championnat et a proposé des rencontres d'une grande intensité tout au long de la saison pour le plus grand plaisir du public venu la supporter.

Le groupe loisir continu, en toute convivialité, à s'étoffer. Il n'est engagé dans aucun championnat, mais participe à des rencontres ou tournois amicaux organisés à domicile ou chez d'autres clubs de la région. Cette équipe mixte et sans limites d'âge ne fait que progresser sur le plan sportif avec un effectif stable depuis plusieurs saisons et des entraînements dynamiques tous les jeudis soir.

En dehors des compétitions sportives, le club participe aux festivités de la commune en réalisant un char pour les fêtes du 14 Juillet, des animations autour du handball pour le Téléthon ou en apportant de l'aide au déroulement de la course cycliste de la Saint-Barthélemy.

Bien entendu, le club est toujours à la recherche de bénévoles pour intégrer son bureau et encadrer ses équipes, ainsi que de nouveaux joueurs dans toutes les catégories.

N'hésitez pas à vous renseigner au 06-73-62-34-60 ou à venir les rencontrer au forum des associations qui se déroulera le samedi 2 septembre 2017.



Appel

Dès aujourd'hui, le club prépare la relève avec le projet de création d'une équipe de moins de 15 ans garçons, à la rentrée prochaine, pour les jeunes nés en 2003-2004-2005, et d'une équipe de moins de 18 ans garçons, à la rentrée prochaine pour les jeunes nés en 2000-2001-2002. Afin d'avoir un effectif suffisant, nous prenons dès aujourd'hui les pré-inscriptions (contact au 06.87.98.80.94).

Un minimum de 12 licenciés par catégorie est nécessaire avant d'engager une équipe.

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

Un moment important pour configurer le Puy-Guillaume de demain

C'est dans une volonté de reconquête du centre-bourg et de valorisation des différents secteurs d'activité économique que la commune de Puy-Guillaume a souhaité lancer en décembre dernier la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU').

Document stratégique pour le territoire et les habitants de la commune, le conseil municipal a décidé de sa révision afin de prendre en compte les différentes évolutions réglementaires survenues depuis son élaboration (en 2004) et l'avancée des documents avec lesquels le PLU doit être compatible (SCoT du Livradois-forez², loi ALUR³, SAGE Dore⁴, ...).

La volonté politique de la commune a défini trois axes forts donnant les directives de ce futur PLU :

“Accompagner et maîtriser le développement urbain d'une façon équilibrée en privilégiant la densification du centre-bourg” et le comblement des espaces non bâtis.

“Maintenir et favoriser l'activité agricole tout en l'encadrant”,
“Revitaliser le centre bourg en réhabilitant le bâti ancien afin de lutter contre l'habitat insalubre et encourager le développement économique”.

Par ces propos, les élus affichent clairement leurs ambitions afin que Puy-Guillaume puisse, dans les années à venir, accroître sa population et particulièrement en centre-ville, tout en favorisant l'activité commerciale de proximité.

Ce document se veut ambitieux par la diversité des actions qu'il peut engendrer dans la vie d'un territoire. C'est pourquoi il est essentiel pour la commune d'intégrer les habitants à cette démarche afin de réfléchir ensemble sur les ambitions de Puy-Guillaume pour les dix à quinze prochaines années. Aussi, il vous sera demandé de donner votre avis au fil de la réalisation de ce document.

¹ **PLU** : Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle du groupement de communes ou de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Ils succèdent depuis l'année 2000 au Plan d'Occupation des Sols.

² **SCoT** : le schéma de cohérence territoriale, abrégé SCoT est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. La commune de Puy-Guillaume fait partie du SCoT du Livradois-Forez qui est en cours d'élaboration.

³ **Loi ALUR** : loi no 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, change des principes importants en urbanisme, en particulier la suppression des coefficients limitant la densité des constructions (COS), les plans locaux d'urbanisme (PLU) prennent plus d'importance, de même que la planification au niveau des intercommunalités pour mieux localiser les logements et les services, dans une perspective d'aménagement du territoire durable basée sur une participation citoyenne. La loi cherche également à mieux contenir l'étalement urbain afin de mieux protéger le foncier agricole et les zones naturelles.

⁴ **SAGE de la Dore** : Schéma d'aménagement et de gestion des Eaux de la Dore est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

RUE ÉMILE ZOLA

Investissement sur un réseau d'eau potable devenu obsolète

Les travaux sur la conduite d'adduction en eau potable de la rue Emile Zola viennent de se terminer. C'est un chantier colossal de plusieurs mois qui vient de s'achever ; en effet, ce sont plus de 800 mètres linéaires de conduite et 70 branchements en plomb qui ont été remplacés.

Rue Émile Zola, l'ancienne conduite a laissé place à une conduite en fonte de diamètre 100, trois poteaux incendie ont également été remplacés. Ces travaux ont été suivis par le bureau d'études Egis eau de Clermont-Ferrand et l'ensemble des travaux a été confié à l'entreprise GDCE d'ABREST.

Plusieurs tranches ont été nécessaires afin de gêner le moins possible les riverains ainsi que l'accès à l'école élémentaire.

Les fouilles viennent tout juste d'être recouvertes pour laisser place, en 2018, à des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms.

Par ailleurs, l'aménagement de la rue sera revu avec la mise en accessibilité des trottoirs, la sécurisation du stationnement et un goudronnage à neuf afin de parfaire l'aspect esthétique de cette rue comme il est prévu par le plan de mobilité de la ville.

Maitrise d'œuvre : 29.040 € TTC

Travaux : 236.808 € TTC

Coût total de l'opération hors subvention : 265.848 € TTC

Subvention Conseil Départemental : 57.767 €



LES ABAT-SONS SONT DE RETOUR !

Après quelques mois d'absence sur le clocher de l'église, les abat-sons ont enfin fait leur retour. Par la même occasion la pose d'un grillage anti-volatiles a pu être installé.

La dépose ainsi que la pose des abat-sons neufs ont été réalisés par la société Centre Accès de Clermont-Ferrand, société spécialisée dans les travaux d'accès difficiles pour un montant de 4.166 € TTC.

La menuiserie MCA de Thiers a fabriqué les nouveaux panneaux en chêne et à l'identique, du vrai travail sur mesure pour un montant de 5.531 € TTC.

Enfin, les services techniques de la commune se sont chargés de la mise en peinture des 32 éléments.

Coût total de l'opération : 10.398 € TTC



SECONDE JEUNESSE POUR LA TRIBUNE DE LA SALLE DES FÊTES

Après plus de 20 années de bons et loyaux services, la municipalité a décidé de donner un nouveau souffle à la tribune de la salle des fêtes en remplaçant les housses des sièges et la moquette au sol.

Les housses ont été confectionnées par le "Dé à coudre" à Puy-Guillaume pour un montant de 9.172 € TTC.

Les services techniques se sont chargés de procéder au remplacement de la moquette ainsi que les nez de marches.

Coût total de l'opération : 13.663 €



TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

Conformément à loi sur le handicap, la commune de Puy-Guillaume a consacré depuis 2016 plus de 88.800 € TTC afin de rendre accessibles les bâtiments aux personnes à mobilité réduite.

Voici les travaux qui ont été réalisés à ce jour :

- Acquisition de matériels divers : boucles de détection, carillons, bandes autocollantes pour portes vitrées, barres de soutien, seuils, nez de marches, signalétique adaptée... pour 8.709 € TTC. Ces équipements font l'objet d'une pose par les services techniques.
- Remplacement de 4 portes de bâtiments (2 portes au gymnase François Mitterrand, 1 à la salle d'honneur Hervé Paccaud, 1 à l'école maternelle) par la société Thiers Glace pour un montant de 16.338 € TTC.
- Remplacement de 14 poignées à l'école maternelle pour un montant de 2.553 € TTC.

Ces travaux se poursuivront cet été, notamment par des marquages au sol réalisés par les services municipaux afin de relier les places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite avec les bâtiments publics.



MATÉRIEL ALTERNATIF AU DÉSHERBAGE CHIMIQUE...

Vers une commune zéro phyto !

Depuis la signature de la charte d'entretien des espaces publics par la commune en 2016 avec la FREDON, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires (sauf pour l'entretien du cimetière et des terrains de sports où cela est encore possible).

Afin de palier l'interdiction de l'utilisation de ces produits nocifs pour l'environnement, la commune a souhaité faire l'acquisition de matériel de désherbage mécanique innovant pour un montant total de 24.400 € TTC.

Ce matériel est composé :

- D'une brosse de désherbage et d'un désherbeur mécanique de 75 cm de large qui sera utilisé pour les trottoirs en stabilisé.
- D'un désherbeur mécanique de 155 cm de large avec un rouleau qui lui sera utilisé pour l'entretien des allées des parcs et des terrains de sports.

Une formation spécifique des agents à l'utilisation de ces matériels a été réalisée par la société Dionnet et Gorce de Beaumont-les-Randan qui a assuré la fourniture de ces équipements.

Ainsi, la commune a pu bénéficier d'une subvention d'un montant de 4.720 € versée par l'intermédiaire de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.



RÉFECTION D'UNE SALLE À LA MAISON ROCHE

Les services techniques ont refait une beauté à la salle du rez-de-chaussée qui accueille différentes permanences et qui sert également de salle de répétition à l'association théâtrale "Zet é Léo".

De la toile de verre a été posée et peinte, l'éclairage a fait également l'objet d'une remise à neuf.

Une dizaine de jours a été nécessaire aux 2 agents afin de réhabiliter cette salle qui est désormais beaucoup plus accueillante.

Coût total de l'opération : 1.300,69 € TTC



TRAVAUX AU SNACK-BAR DE LA PISCINE

Dans le cadre de la location du snack-bar de la piscine et du camping, la municipalité a souhaité réaliser des aménagements structurels et d'accessibilité de cette structure.

Ces travaux ont été entièrement réalisés en régie par les services techniques.

Ainsi, l'espace et le volume de la partie service ont été doublés, l'éclairage a été remis à neuf, l'électricité mise aux normes, les murs ont été en partie repeints et recouverts de faïence.

Un portail a également été remplacé entre le camping et la piscine.

Coût total de l'opération : 1.900 € TTC.



TROPHÉES DE LA VILLE

Faites-vous connaître !

Vendredi 17 novembre et pour la 3^{ème} année consécutive, Bernard Vignaud et le conseil municipal décerneront les trophées de la ville aux Puy-Guillaumoises les plus méritantes de l'année 2017.

Que vous soyez sportifs, artisans, musiciens ou autres et que vous ayez contribué à valoriser et promouvoir l'image de notre commune grâce à vos performances ou votre savoir-faire, la municipalité a à cœur de vous remercier. Vous êtes invité à vous faire connaître directement auprès des services de la mairie ou par l'intermédiaire de vos associations.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE ERNEST LAROCHE

La mobilité au cœur de la politique du bourg

Inscrite au plan de cheminement voulu par les élus dès le début de mandat, l'amélioration de la circulation et de la sécurité rue Ernest Laroche propose un projet de mobilité adapté à destination des différents usagers.

La municipalité souhaite repenser l'aménagement de certains lieux stratégiques de la ville : la proximité du collège et la rue Ernest Laroche.

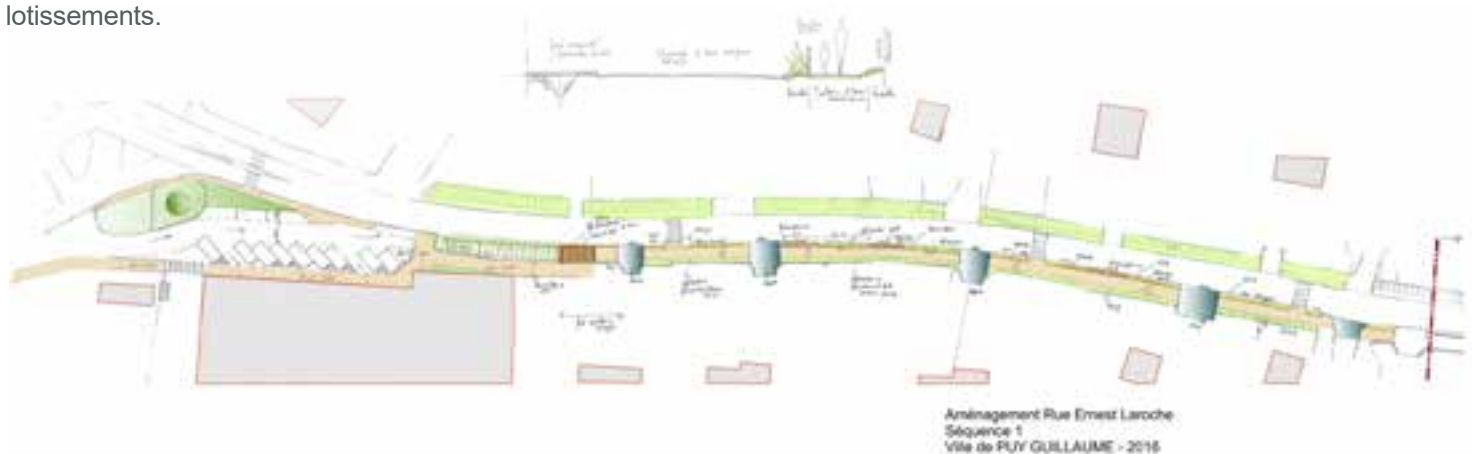
L'objectif est d'aménager et moderniser cette entrée de bourg pour sécuriser les différents modes de déplacements (piéton, cycliste, transport en commun...), en prenant en compte les équipements communaux existants et de futurs équipements intercommunaux.

La voirie actuelle permet de desservir le gymnase, le collège, les équipements sportifs communaux ainsi que des quartiers résidentiels situés sur d'anciens hameaux ou dans des lotissements.

Les travaux engagés respecteront l'identité de l'entrée de ville (fossé à ciel ouvert) avec la présence de l'eau et des franchissements de fossés. Le carrefour du collège, aujourd'hui composé de plusieurs terre-pleins, et l'aire de stationnement seront réaménagés. Les déplacements piétons et cyclistes liés aux équipements communaux seront sécurisés par des dispositifs de voirie.

Des matériaux respectueux de l'environnement et des espèces végétales économes en eau et sollicitant un entretien peu conséquent seront privilégiées.

La durée des travaux est estimée à un an pour un coût de 220 000 €. Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale a à cœur de moderniser et développer notre cité afin de préparer au mieux son avenir.



TRAVAUX À L'HÔTEL DE VILLE

Pour la rénovation énergétique, la restructuration et mise en accessibilité de la mairie

Depuis quelques années, le développement durable gagne en visibilité : à la maison, dans nos loisirs comme au travail, ce terme devient plus familier. La commune de Puy-Guillaume porte une responsabilité importante en la matière, celle de l'exemplarité dans sa gestion des bâtiments communaux et dans les différents services. Aussi il est nécessaire que la collectivité démontre à ses usagers que beaucoup d'actions améliorent significativement la durabilité du territoire.

Les objectifs visés traduisent l'engagement de la commune de Puy-Guillaume en direction des enjeux majeurs du développement durable et doivent permettre :

- De maîtriser, par le pari architectural et les choix de procédés et matériaux de construction, l'impact sur l'environnement et la production de gaz à effet de serre.
- De diminuer fortement les consommations d'énergie en agissant sur les performances de l'enveloppe bâtie autant que sur la qualité des équipements techniques.
- D'assurer aux usagers du site un confort optimum pour la pratique des activités prévues, particulièrement en matière d'accessibilité, de confort visuel et d'hygrothermique en cohérence avec le point précédent.

- D'offrir aux habitants de la commune une accessibilité totale aux différents services, en optimisant et en mutualisant les espaces.
- D'assurer une gestion économique et un entretien facilité des ouvrages.
- De recourir éventuellement aux énergies renouvelables.

Une étude, récemment réalisée, a confirmé les craintes des élus sur la mauvaise isolation du bâtiment de la Mairie, la consommation élevée en gaz (chauffage) et en électricité (climatiseurs + lumières), sans oublier l'accès aux personnes à mobilité réduite, largement perfectible.

Les travaux programmés viendront donc corriger une conception datant d'une époque où les critères environnementaux étaient secondaires. L'investissement global représente 980 000 €, avec seulement 25% à la charge de la commune, dont seulement 179 350 € d'emprunt nouveau.

Intercommunalité

UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ POUR UN NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, une nouvelle intercommunalité est née, dénommée Thiers Dore et Montagne, elle est issue du regroupement de 4 communautés de Communes (Entre Allier et bois Noirs, Montagne Thiernoise, Pays de Courpière et de Thiers Communauté) et découle des dispositions de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale). M. Tony BERNARD, Maire de Chateldon en a été élu président le 18 janvier dernier.

Un territoire plus visible et de plus en plus présent au quotidien

En se rassemblant, les 30 communes et 37 000 habitants de ce territoire disposeront de plus de poids pour se faire entendre au sein du nouvel environnement régional. Parallèlement à cette extension territoriale, le champ des compétences des communautés de communes n'ont eu de cesse de s'étendre. Les statuts actuels ne sont le reflet que de l'empilement des statuts des 4 anciennes intercommunalités, les élus ayant souhaité se donner le temps de pouvoir faire des choix raisonnés quant au transfert soit aux communes, soit à l'intercommunalité de tout ou partie de compétences actuelles. Ce travail se déroulera tout au long de l'année 2017.

Le cadre de la loi NOTRe donne une place de plus en plus importante aux Communautés de Communes. Elle précise également le type de compétence que devront disposer à terme les intercommunalités. Cette montée en puissance se déroulera jusqu'en 2020 par, à terme, la prise de compétence de l'eau et de l'assainissement.

Aujourd'hui, la Communauté de communes doit disposer de 4 compétences obligatoires que sont : l'économie et le tourisme, l'aménagement du territoire, la collecte des déchets ménagers et l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires des gens du voyage et d'à minima 3 autres dites complémentaires sur un potentiel de 9 autres compétences ; les autres compétences sont dites facultatives.

Thiers Dore et Montagne, un nouveau territoire de projets

Outre la réorganisation interne des services, de nombreuses actions sont d'ores et déjà en cours et restent dans la



continuité de l'action qui était menée jusqu'alors localement. Le 13 avril dernier, les topoguides randonnée du territoire Entre Allier et Bois Noirs et du pays de Courpière fraîchement imprimés sont venus compléter l'offre locale. Le mois de juin verra l'ouverture du centre bien-être à la base de loisirs de Saint-Rémy-sur-Durolle...

Le projet le plus attendu et unanimement porté par les élus est la construction d'une piscine intercommunale. Les études ayant déjà démarré, le projet devrait se concrétiser au cours de ce mandat.

Un exécutif très engagé

Depuis le 18 janvier, date à laquelle le nouvel exécutif a été mis en place, le bureau et le conseil communautaire ont travaillé d'arrache-pied se réunissant le plus souvent plusieurs fois par semaine pour permettre à cette nouvelle intercommunalité de prendre son essor.

Nouvel exécutif :

Président : Tony BERNARD

Abdelraman MEFTAH,	1 ^{er} Vice-Président
Michel GONIN,	2 ^{ème} Vice-Président
Olivier CHAMBON,	3 ^{ème} Vice-Président
Bernard VIGNAUD,	4 ^{ème} Vice-Président
Claude NOWOTNY,	5 ^{ème} Vice-Président
Christiane SAMSON,	6 ^{ème} Vice-Président

Serge PERCHE,	7 ^{ème} Vice-Président
Bernard GARCIA,	8 ^{ème} Vice-Président
Philippe OSSEDAT,	9 ^{ème} Vice-Président
Pierre ROZE,	10 ^{ème} Vice-Président
Philippe DELAIRE,	11 ^{ème} Vice-Président
Daniel BERTHUCAT,	12 ^{ème} Vice-Président

NOUVEAUX COMMERCANTS



TABAKI & CO
Amandine ROLET
comportementaliste animal
Rue Gutenberg
Zone artisanale de l'Ache
Tél. : 06.84.90.98.60
Création septembre 2016



G.C.E.N.
Pascal BRENDANI
Granulés de bois
Rue Gutenberg
Zone artisanale de l'Ache
Tél. : 07.81.23.42.17
Création juin 2016



AU FIL DE LA LAINE
Patricia CHOMIENNE
Mercerie et Loisirs créatifs
19 rue Joseph Claussat
Tél. : 06.16.62.04.75
Création avril 2017



DES MILLIERS D'ABEILLES
Alexandre AVENA
Le Noyer d'Auvergne
12bis D906 route de Vichy
Tél. : 07.63.83.63.63
Création décembre 2016

LE BÉNÉVOLAT RÉCOMPENSÉ

La médaille de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif - Echelon Bronze a été remise à : **Grégory VILLAFRANCA**

Pour son action autour de la Radio libre, "Variance FM".

Il devient animateur bénévole de la radio locale, appelée alors, "Radio Luzillat" dès l'âge de 16 ans.

Il ne cesse d'œuvrer pour donner une dimension régionale, voire nationale à cette radio par la création d'un site internet où de nombreux auditeurs se retrouvent.

En 2003, "Radio Luzillat" devient "Variance FM" et s'installe à Puy-Guillaume. Grégory VILLAFRANCA en devient le Président en 2007.

Il est également trésorier et secrétaire du Comité des Fêtes de Noalhat de 2002 à 2008 et Délégué Départemental pour la Fédération Nationale des Comités Officiels de Fêtes de France de 2005 à 2008.

Depuis 2008, il assure les lourdes charges de délégué régional du Syndicat National des Radios Libres et se dépense sans compter pour faire vivre et évoluer cette radio locale.

PUY-GUILLAUME CLASSÉ EN ZONE DE REVITALISATION RURALE

Une véritable opportunité pour le développement économique de notre ville

Après une saisie des services de l'Etat en octobre 2015 par la Municipalité, la commune de Puy-Guillaume vient de faire l'objet d'un classement en Zone de Revitalisation Rurale dite Z.R.R. depuis le 1er juillet dernier.

Le dispositif des Z.R.R. a été créé en 1995 dans l'objectif de compenser les difficultés que rencontrent certains espaces ruraux en matière d'attractivité démographique et économique.

Ce classement en Z.R.R. permet entre autres d'accorder des avantages, des exonérations fiscales et sociales aux entreprises qui s'installent dans ces territoires.

Cette disposition doit favoriser à terme l'installation d'entreprises nouvelles sur la commune donc de nouveaux emplois pour nos enfants ; ainsi que l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste.

Calendrier

Juillet

- Samedi 1^{er}** Méchoui de la chasse à l'abbaye de MONTPEYROUX
Dimanche 2 Tournoi 3X3 du CSPG Basket au gymnase Marcel ROBIN
Mercredi 5 Ciné-Parc à 20h30 à la salle des fêtes
Jeudi 6 Don du sang de 16h à 19h à la salle des fêtes
Jeudi 13 Défilé des chars en centre bourg, suivi d'un bal populaire Place Jean JAURÈS
Vendredi 14 Défilé des Pompiers et des Enfants de la Dore, retraite aux flambeaux en centre bourg, suivi du feu d'artifice sonorisé au Parc des Expositions
Mercredi 26 Ciné-Parc à 20h30 à la salle des fêtes

Août

- Mercredi 9** Fête du cochon Place Jean JAURÈS
Mercredi 16 Ciné-Parc à 20h30 à la salle des fêtes
Vendredi 18 Course cycliste semi-nocturne en centre bourg, fête foraine
Samedi 19 Fête foraine, repas moules/frites à la salle des fêtes à partir de 19h30, animation pyrotechnique Place Jean JAURÈS
Dimanche 20 Fête foraine, Place Jean JAURÈS

Septembre

- Samedi 2** Forum des associations de 9h30 à 14h00 à la salle des fêtes, portes ouvertes au sein des structures des associations à partir de 14h
Mercredi 6 Ciné-Parc à 20h30 à la salle des fêtes
Samedi 9 Tournoi de pétanque des « PP » inter associations Place de la Convention
Jeudi 14 Don du sang de 16h à 19h à la salle des fêtes
Samedi 23 Loto de l'association des commerçants à la salle des fêtes
Mercredi 27 Ciné-Parc à 20h30 à la salle des fêtes
Vendredi 29 Soirée théâtre de l'association ZETÉLEO à la salle des fêtes
Samedi 30 Soirée théâtre de l'association ZETÉLEO à la salle des fêtes

Octobre

- Dimanche 1^{er}** Bourse aux jouets de l'Amicale Laïque à la salle des fêtes
Du Lundi 2 au Dimanche 8 Semaine bleue
Dimanche 15 Prise d'armes et inauguration stèle Jean Moulin
Mercredi 18 Ciné-Parc à 20h30 à la salle des fêtes
Samedi 21 Congrès des Sapeurs Pompiers à la salle des fêtes
Dimanche 29 Thé dansant de Variance FM à la salle des fêtes

Novembre

- Samedi 4** Loto du CSPG FOOT à la salle des fêtes
Mercredi 8 Ciné-Parc à 20h30 à la salle des fêtes
Samedi 11 Commémoration du 11 Novembre
Vendredi 17 Cérémonie des trophées de la ville à la salle des fêtes
Dimanche 19 Loto du Club de l'amitié à la salle des fêtes
Dimanche 26 Loto de l'Amicale Laïque à la salle des fêtes
Mercredi 29 Ciné-Parc à 20h30 à la salle des fêtes
Jeudi 30 Don du sang de 16h à 19h à la salle des fêtes

Décembre

- Vendredi 1^{er}** TELETHON
Samedi 2 TÉLÉTHON
Vendredi 8 Concert de l'école de musique à la salle des fêtes
Vendredi 15 Merci TELETHON à la salle des fêtes
Samedi 16 Loto du Rayon d'Or à la salle des fêtes
Mercredi 20 Ciné-Parc à 20h30 à la salle des fêtes
Vendredi 22 Spectacle de Noël pour les écoles à la salle des fêtes
Du Samedi 16 au Dimanche 31 Quinzaine commerciale des commerçants